

LE JEUDI DE CHARONNE

Notes sur l'historien et l'événement

[Étienne Ollion](#)

Belin | « Genèses »

2007/4 n° 69 | pages 128 à 139

ISSN 1155-3219

ISBN 2701146133

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-4-page-128.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Genèses inaugure une nouvelle rubrique : « Lectures croisées ». Chaque fois qu'un ouvrage de sciences sociales nous semblera assez central pour interpeller et intéresser les disciplines concernées par la revue, nous tenterons d'en proposer plusieurs lectures, par différents auteurs. Contrairement à la rubrique « Point critique », il ne s'agit pas d'un point de vue, rédigé par un seul auteur, sur un ensemble de travaux. L'objet de « Lectures croisées » est plutôt d'interroger, à partir d'approches différentes, des ouvrages dont la démarche, la méthode empirique et les questionnements ont vocation à irriguer les sciences sociales, voire à témoigner de leur unité.

Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*
Paris, Gallimard (Folio-Histoire), 2006, 897 p.

Le jeudi de Charonne. Notes sur l'historien et l'événement

Étienne Ollion

pp. 128-139

Il est peu fréquent de voir un ouvrage d'histoire inédit en français publié dans la collection de poche de Gallimard. Traductions et ouvrages collectifs exceptés, les livres qui, comme celui d'Alain Dewerpe, furent publiés pour la toute première fois en « Folio histoire » ne sont pas légion. Atypique, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État* l'est aussi par sa taille : avec ses 897 pages dont 224 d'appareil critique (notes et index), le livre présente une somme d'informations jusque-là jamais réunies sur la manifestation anti-OAS¹ de 1962. Organisée à l'appel d'un front syndical suite à un attentat d'activistes partisans de l'Algérie française, la manifestation fut violemment réprimée par la police et neuf personnes trouvèrent la mort au métro Cha-

ronne. C'est avant tout une histoire détaillée de ce massacre et de ses suites que propose A. Dewerpe, un récit qui cherche à restituer les circonstances qui ont rendu possible un fait rare (mais qui campe donc toujours à l'horizon, même en démocratie) lors de protestations publiques : la mort de plusieurs protagonistes. Si A. Dewerpe s'est trouvé personnellement et malgré lui investi dans le massacre de Charonne et les réactions multiformes qu'il a engendré (sa mère fait partie des victimes), la connaissance intime du sujet se veut ici au service d'une plus grande compréhension de ce qui s'est joué ce soir de février 1962, et c'est une ambition scientifique qui anime l'auteur. L'introduction précise que « si être le fils d'une martyre de Charonne ne donne aucune lucidité, il n'interdit

pas de faire son *métier d'historien*» (p. 19), car pour A. Dewerpe l'objectivité ne se décrète pas : elle s'acquiert dans la confrontation et la distance critique aux sources.

L'objet du livre est de « tenter de rendre raison d'un événement déraisonnable » (*ibid.*). Pour l'auteur, il convient bien évidemment d'inscrire la manifestation dans son contexte, de rendre compte des manières de voir des acteurs impliqués à un titre ou à un autre, et enfin de restituer les différentes logiques à l'œuvre qui ont concouru à la production d'un tel épisode. Mais au-delà de ce programme mené de manière exigeante, le drame de Charonne et l'immense production (syndicale et politique, médiatique, administrative, judiciaire...) à laquelle il a donné lieu sont considérés comme des points d'accès à des réalités moins directement visibles. Charonne, événement ponctuel et localisé, sert en effet à A. Dewerpe de point d'entrée pour accéder à des réalités plus vastes : les usages manifestants de la rue dans la France du milieu du ^{xx}e siècle, les pratiques policières de la fin de la guerre d'Algérie, ou encore le champ politique au début de la ^ve République. Plus encore : A. Dewerpe s'intéresse aux traces laissées par la manifestation et ses suites, en repérant les relectures et les utilisations qui en sont faites dans les décennies qui suivent.

Par bien des aspects, *Charonne* rappelle l'ouvrage que Georges Duby avait consacré à la bataille de Bouvines de 1214 (Duby 2005). Rédigé pour une collection dont le projet initial ne fut jamais mené à terme – raconter, en autant d'ouvrages, « les trente journées qui ont fait la France » – le livre avait déconcerté. Historien identifié à l'école des Annales, moins intéressée à l'étude des événements qu'à celle des structures qui les sous-tendent et du temps long dans lequel ils s'inscrivent, sa décision surprit, comme il s'en est expliqué dans un avant-propos donné en 1984 pour une nouvelle édition :

« Mes amis, des historiens qui comme moi, s'affirmaient les disciples de Marc Bloch et de Lucien Febvre, s'en étonnèrent. L'histoire qu'ils faisaient, et que j'avais faite jusqu'alors [...] rejetait en effet sur les marges l'événementiel, répugnait au récit, s'attachait au contraire à poser, à résoudre des problèmes et, négligeant les trépidations de surface, entendait observer dans la longue et moyenne durée l'évolution de l'économie, de la société, de la civilisation » (Duby 2005 : 7-8).

C'est que, pour G. Duby comme pour d'autres historiens qui commençaient alors à s'intéresser aux travaux des anthropologues, l'événement peut servir d'interface pour accéder à leur objet principal :

« [C'est] parce que son irruption suscite un torrent de discours que l'événement sensationnel prend son inestimable valeur. Pour ce que, brusquement, il éclaire. Par ses effets de résonance, par tout ce dont son explosion provoque la remontée depuis les profondeurs du non-dit, par ce qu'il révèle à l'historien des latences » (*ibid.* : 9).

Dans *Le dimanche de Bouvines*, l'historien médiéviste s'était en effet, après une esquisse de la bataille remportée, en 1214, par Philippe Auguste contre la coalition menée par l'empereur Otton, livré à une analyse de la guerre, des conflits et finalement du politique dans le royaume de France au ^{xiii}e siècle, avant finalement d'étudier les usages ultérieurs de la mémoire de la bataille. L'événement y était donc considéré largement pour ce qu'il donne à voir, et parce qu'il emmène au-delà du sujet initial.

Sans que cela soit explicitement mis en avant, le livre d'A. Dewerpe emprunte donc beaucoup à la méthode et à la présentation adoptées par G. Duby, puisque tous deux étudient le déroulement de l'événement, sa production, comme tel et sa postérité. Mais là où l'auteur des *Trois ordres* se contente de restituer une version particulière de l'événement qu'il étudie, A. Dewerpe cherche à établir

positivement les faits dont il traite : le massacre de Charonne ne vaut pas uniquement pour ce qu'il permet de saisir de la société française à différents moments, mais il peut être décrit. Et, parmi les versions concurrentes du déroulement des faits qui sont données, l'historien doit tenter de dire laquelle – le cas échéant – est la bonne. Plus qu'un simple exercice scolaire ou une révérence aux textes canoniques de la discipline, la lecture au prisme de la méthodologie proposée voilà plus de trente ans par l'auteur du *Dimanche de Bouvines* éclaire de manière intéressante un ouvrage qui, s'il lui emprunte largement (Charonne, et au-delà ; l'événement et ses traces), s'en distingue aussi sur certains points (l'historien, le juge et le traitement de l'événement), et permet de revenir sur la question du traitement de l'événement en histoire.

Charonne, et au-delà

La première partie de l'ouvrage de Dewerpe (« Un massacre d'État ») est une description détaillée de la manifestation du 8 février 1962. À partir d'un important dépouillement d'archives, l'auteur réalise une véritable ethnographie des quelques heures qui séparent les prémices de la fin du rassemblement, et retrace avec une précision méticuleuse ce qui s'est passé aux alentours du croisement du boulevard Voltaire et de la rue de Charonne entre 19 h 30 et 20 h. Au récit de Guillaume le Breton dans *Le dimanche de Bouvines* se substituent ici les témoignages collectés dans la presse, les dossiers de police et de justice, les archives syndicales et d'organisations caritatives. Le tableau ainsi dressé, qui distingue toujours entre ce qui est avéré, ce qui a probablement eu lieu et ce qui a pu se produire, donne une vision claire du déroulement des événements.

Comme le rappelle A. Dewerpe, une telle manifestation n'a en soi rien d'inhabi-

tuel : plusieurs ont déjà eu lieu pour protester contre les opérations de l'OAS, particulièrement active alors que se déroulent des négociations secrètes entre gouvernements français et indépendantistes algériens en parallèle à l'action armée. Le rassemblement s'organise et se déroule dans un relatif désordre : cinq cortèges, un service d'ordre faible et non coordonné, des itinéraires improvisés. Conséquence d'un appel à la manifestation lancé en urgence dans la nuit, cette désorganisation (par ailleurs fréquente à l'époque) doit surtout à l'interdiction préfectorale, délivrée le jour même. L'interdiction, si elle ne présage en rien des comportements policiers (puisqu'existait alors une tolérance), explique le sentiment de peur qui anime les manifestants présents. À juste titre, car les brigades d'intervention de la préfecture chargées du « maintien de l'ordre » vont recourir à la violence, réprimer sans ménagement, avec une volonté indiscutable de blesser. À Charonne, la charge de police fait suite à l'ordre de dispersion lancé par les organisateurs : elle a lieu sans sommation, et est menée très rapidement autour de la bouche de métro où s'entassent les manifestants cherchant à fuir les coups de « bidule » (long bâton de bois dont était armée la police parisienne). Amoncelés dans la descente d'escalier, empêchés de sortir ou de se relever par les forces de l'ordre qui matraquent ceux qui tentent de ressortir, les manifestants sont écrasés. Neuf d'entre eux vont ici trouver la mort, soit étouffés, soit sous le choc des grilles d'aération du métro ou de protection des arbres projetées du haut de la bouche par des policiers. Dans la description qu'il livre, Dewerpe mobilise efficacement les travaux de sociologie des mobilisations collectives et de la manifestation pour produire ce qui est d'abord une monographie de protestation de rue, avant d'expliquer son déroulement, ses raisons, son public et ses usages (Favre 1990 ; Tartakowsky 1990).

Se serait-il achevé là que l'ouvrage d'Alain Dewerpe aurait apporté une confirmation détaillée de ce que les organisations syndicales et des partis politiques n'ont cessé de clamer sans être entendus (et surtout pas de la justice, comme on le verra plus bas) : la violence policière a atteint à Charonne un degré rarement égalé. Une des forces de l'ouvrage tient à ce que l'auteur cherche à rendre compte de ce qui apparaît comme un incompréhensible débordement pour en montrer le caractère sinon banal, du moins prévisible et explicable. Une des questions à laquelle l'auteur se propose de répondre, c'est celle de l'apparent paradoxe de cette répression : pourquoi donc des individus dont la protestation semble soutenir les buts du gouvernement vont-ils être sévèrement réprimés ? Et pourquoi si violemment ? Après tout, les manifestants défilaient ce soir-là pour dénoncer les pratiques de l'OAS, principal opposant au gouvernement, et pour réclamer ce qui est aussi un objectif du pouvoir : la fin de la guerre en Algérie. Face à ce qui peut apparaître comme une anomalie historique, A. Dewerpe mobilise différentes explications non indépendantes, trois séries causales, situées à des niveaux différents, mais dont la rencontre a pour conséquence le massacre. Si huit personnes, dont trois femmes (c'est la première fois depuis Fourmies, en 1891) trouvent la mort ce soir-là², cela tient d'abord aux pratiques de violence bien ancrées dans la police parisienne. Ces logiques de la répression, particulièrement prégnantes dans le corps policier au début de la V^e République, se sont renforcées dans un passé proche : la lutte anticomuniste au cours de la guerre froide, la répression des mouvements nationalistes, qu'ils soient malgaches ou algériens et, dans un passé à peine plus lointain, l'organisation des rafles contre les juifs et les résistants. Ces oppositions fortes participent de l'intériorisation de manières de faire et de voir qui prédisposent à l'action violente lors

de la manifestation. Mais cela ne suffit pas à expliquer pourquoi un tel massacre survient le 8 février 1962 au soir, et l'auteur évoque aussi le contexte politique particulièrement tendu pour rendre compte du drame. En cette fin de guerre d'Algérie, où les attentats succèdent aux massacres (Einaudi 2001), la situation politique particulièrement tendue porte moins à la réduction des tensions qu'à la polarisation des camps et à l'exacerbation des oppositions entre leurs partisans respectifs (objectifs ou considérés comme tels). Enfin, l'analyse que fait A. Dewerpe des raisons du massacre le pousse à invoquer un troisième ordre de faits, là encore situé à un niveau différent des deux précédents : la décision d'interdiction de la manifestation. Sans qu'il ait été possible de déterminer précisément d'où elle provient exactement dans l'appareil d'État puisque les archives ont été partiellement épurées (ou que leur accès lui a été refusé) et que les quelques témoignages disponibles divergent, l'auteur souligne que cette décision fut motivée par une raison qui devait animer toute personne susceptible de la prendre : l'affirmation, dans un moment de crise, de l'autorité de l'État. C'est en mobilisant différents niveaux d'explication, qui s'imbriquent et se renforcent, que l'auteur parvient à rendre compte des événements survenus au croisement du boulevard de Charonne.

Que ce soit au fil du livre ou dans un chapitre particulier, chacun de ces niveaux est longuement analysé. Ainsi, c'est une véritable sociologie historique de la police que Dewerpe réalise dans le chapitre III (« Les politiques de la police »), et ce en vue de restituer son fonctionnement propre. À travers l'étude des manuels servant à la formation des agents, des dépositions des agents de la force publique et de diverses déclarations A. Dewerpe met en lumière les catégories de l'entendement des représentants de la force publique, les habitus policiers qui génèrent

leur réaction le soir du massacre. Il apparaît alors nettement que la manifestation est, pour ceux qui ont la charge de l'encadrer, un mode d'expression politique peu légitime. L'auteur montre tout ce qu'une telle vision doit aux théories de maintien de l'ordre enseignées, par exemple, à l'École pratique des gardiens de la paix. Nourris des théories de Gustave Le Bon sur la psychologie des foules, les policiers tendent à assimiler « les masses » à un péril pour la démocratie : la foule manifestante est en effet perçue par eux comme dangereuse, irresponsable et irritable (Le Bon 2002). Dépositaires de l'ordre, investis de la mission de préserver la démocratie contre ses ennemis, les gardiens de la paix sont de par leur formation portés à considérer la fermeté comme seule attitude possible. En cela, comme le note l'auteur, les techniques françaises de maintien de l'ordre public diffèrent d'autres modes de gestion des protestations de rue.

L'analyse que réalise A. Dewerpe montre aussi les lignes de fracture qui traversent la police parisienne au moment de la guerre d'Algérie. Il refuse de ce fait toute explication qui, postulant l'homogénéité d'un corps des forces de l'ordre, ferait du massacre le résultat d'une intention claire et déterminée *ex ante* : dans la chaîne du commandement, les plus hauts responsables politiques (le ministre de l'Intérieur Roger Frey, le Premier ministre Michel Debré, voire le président Charles de Gaulle) ont décidé de faire interdire la manifestation. Le préfet de police de Paris (Maurice Papon), partisan de la fermeté face aux manifestants, donne des consignes claires de réaction énergique et demande la dispersion immédiate de tout regroupement. Les commissaires divisionnaires, en charge sur le terrain d'une compagnie, qui ont pour certains servi en Algérie et sont pour beaucoup proches de l'OAS, donnent des ordres de charge violente, et laissent faire quand la répression s'abat de plein fouet sur les mani-

festants. Les hommes du rang, enfin, efficacement conditionnés et disposés à accepter les ordres, se font les agents du massacre. Si tous ne souhaitaient évidemment pas « se faire un crâne de coco », selon une expression entendue près du métro Charonne ce soir-là, il y eut suffisamment pour répondre à celle-ci : « On peut y aller, il ne reste plus que les communistes et le PSU³ ! » (p. 173). Cette invitation à la violence, si elle ne doit pas être généralisée hâtivement, rend bien compte de l'esprit dans lequel s'est déroulé l'encadrement de la manifestation. Peut-être la confrontation, étudiée comme une interaction, aurait-elle gagné à une plus grande attention à l'histoire (moyenne) des pratiques de la rue des syndicats et partis politiques de l'époque, et en particulier à une évocation des affrontements durs entre PC-CGT⁴ et police au cours de la décennie passée. Replacée dans l'histoire des protestations dans l'espace public, la force de la répression exercée par les hommes du rang aurait probablement pu être éclairée (sans être justifiée) par la peur, la volonté d'en découdre ou de se venger qui animaient plusieurs d'entre eux⁵. Il est vrai que les manifestations furent relativement rares à Paris après 1953⁶ du fait d'une interdiction quasi systématique. Mais les communistes restaient largement perçus par les policiers comme violents, voire potentiellement criminels (du fait d'une assimilation entre communistes « porteurs de valises » et militants FLN⁷, en lutte ouverte contre la police), ce qui a sûrement joué dans la répression. Toujours est-il que la description de l'institution policière, des schèmes qui informent les perceptions des hommes du rang comme de la crise qu'elle traverse à l'hiver 1961-1962 (divisée, plus autonome par rapport au pouvoir et s'autorisant à rendre la justice elle-même) fournit des éléments décisifs pour comprendre ce qui a conduit à la mort de neuf personnes.

À l'instar de *Bowvines*, *Charonne* emmène le lecteur au-delà de son sujet premier.

Contribution à une étude des formes de protestation publique dans l'après-guerre, l'étude consacrée au massacre du 8 février éclaire les pratiques de régulation de celles-ci. En outre, l'ouvrage fournit une description fine de la structure du champ politique des années qui suivent l'installation du général de Gaulle au pouvoir. Porté au pouvoir en 1958 par une coalition hétéroclite aux espoirs incompatibles (Gaïti 1998), le héros de la Résistance ne peut désormais contenter l'ensemble des protagonistes et doit faire face à un triple front : PCF, FLN et OAS (pp. 229 et suiv.). Pour revenir au sommet de l'État, de Gaulle s'était imposé comme l'homme du maintien de l'unité nationale pour certains, le sauveur de l'Algérie française pour d'autres. Les historiens ont souligné la proximité entre certains gaullistes et des militaires opposés à l'indépendance, et Brigitte Gaïti (1999) a bien montré tout ce que le retour du général de Gaulle devait aux espoirs qu'avaient placés ces derniers dans sa politique algérienne. Or on sait désormais que des négociations secrètes avaient eu lieu entre les envoyés du gouvernement français et des membres du Gouvernement provisoire de la République algérienne dans les mois précédents, et qu'un nouveau cycle devait commencer le 10 février aux Rousses (Jura français). L'interdiction de la manifestation peut alors être lue comme la tentative, par le président de la République, de réaffirmer son autorité chancelante, et de l'aider à sortir de l'ornière algérienne sans rien céder à aucun camp. Le putsch raté d'avril 1961 comme les tensions qui touchent de l'intérieur la police parisienne de l'hiver 1961-1962, fracturant son unité et accroissant sa distance par rapport au pouvoir (Vidal-Naquet 1972), sont autant de signes forts des tendances sécessionnistes des corps séparés (police, armée) que de Gaulle cherche à éviter à tout prix. Par conséquent, alors qu'il est en train de négocier un départ progressif d'Algérie avec les représentants du FLN (ce

dont les membres de l'OAS ont connaissance, et qui explique la recrudescence des «nuits bleues» à Paris et Alger), de Gaulle ne veut avoir l'air de céder ni aux partisans de la décolonisation (PCF), ni aux ennemis officiels (FLN).

L'événement et ses traces

Fait d'une ampleur rarement égalée en démocratie parlementaire (à l'exception, notable, des dizaines voire centaines d'Algériens tués au cours de la manifestation du 17 octobre 1961, soit quelques semaines seulement auparavant), le massacre de Charonne est rapidement constitué en événement, épisode marquant qui donne lieu à une production importante et imprime une trace dans les mémoires. Les deuxième («Le scandale civique») et troisième parties («Sortir du meurtre») s'attachent à analyser la genèse de celui-ci, les empreintes qu'il laisse dans certains espaces, et les usages qui en seront faits.

La production de ce que Dewerpe nomme le «scandale civique» commence dès le lendemain de la manifestation. Dans un contexte troublé, la plupart des centrales syndicales appellent à la grève pour le 9 février, à laquelle deux millions de personnes participent malgré la saisie sur demande de R. Frey de plusieurs journaux mentionnant l'événement. Dès ce jour, les dénonciations du «crime d'État» perpétré par la police voient le jour, et s'initient alors des mobilisations et manifestations de protestation. Mais le point d'orgue des «Journées de février» (ch. V) est sans conteste la cérémonie des obsèques qui a lieu le 13. Massive, elle rassemble des dizaines de milliers de personnes (entre cent et deux cent mille) qui convergent vers le cimetière du Père-Lachaise dans une atmosphère solennelle. La CGT, qui organise une réelle mise en scène mortuaire (silence, immenses portraits, enterrement dans un

même caveau) s'efface toutefois, et c'est un positionnement unitaire qui est recherché, en vue de faire entendre une protestation forte dans l'espace public. La réponse aux arguments de disculpation (la violence policière comme réponse à des provocations) avancés par le pouvoir et qui commencent à circuler dans la presse, s'organise alors autour des partis, des centrales syndicales, de la Ligue des droits de l'homme et du Secours populaire.

La controverse qui s'engage alors entre les organisations syndicales et leurs alliés d'un côté, et les pouvoirs publics de l'autre donne à voir les stratégies de production d'un scandale ou, au contraire, de tentative d'étouffement. Le recours aux concepts de la sociologie « pragmatique » s'avère alors efficace, en ce qu'il permet d'analyser l'émergence et la structuration d'une série de discours sur la manifestation et sa répression. L'attention portée aux variations du récit dominant permet de mesurer les forces des protagonistes en présence : le passage d'une interrogation sur les causes du décès (étouffement les uns contre les autres ? contre la grille du métro ? coups portés ? grilles projetées ?) à celle d'une provocation par des agents infiltrés de l'OAS montre que les défenseurs des manifestants parviennent à ébranler les premières versions de la police. Si une telle étude de la controverse s'avère riche d'enseignements⁸, certaines questions restent, du fait des outils mobilisés, sans réponse : pourquoi la controverse qui s'engage se cristallise-t-elle autour de cette forme particulière qu'est le procès ? Pourquoi la montée en généralité passe-t-elle par l'arène judiciaire ? Faute de savoir ce qui était dans l'espace des possibles protestataires pour les militants et leurs soutiens, la description fine du litige qui naît autour de différents enjeux laisse un peu dans l'ombre les déterminants et les modalités de cette « épreuve de vérité »⁹ qui s'engage pour l'imposition du sens légitime du massacre.

L'étude de la réponse officielle, changeante et embarrassée, révèle toutefois une constante : la proclamation par les pouvoirs publics de leur absence de responsabilité dans le massacre. Après avoir mis en avant les « provocations » communistes, la version officielle voit apparaître un autre coupable : l'OAS. Au tournant de l'été 1962, des documents présentés par la police semblent venir étayer la thèse d'une agression commise par des éléments extérieurs (parmi les manifestants, voire parmi les forces de l'ordre). Les différents procès (civil, pénal, administratif), qui mirent à mal cette version déculpabilisante pour l'État, n'en furent pas moins conclus par des non-lieux à chaque fois. Le « mensonge d'État », suite directe du massacre pour A. Dewerpe, a toutefois pour conséquence de favoriser la mobilisation civique : l'étude des usages du droit (le « droit en action ») montre comment les *cause lawyers* engagés par les associations recourent à celui-ci dans une stratégie de publicisation des faits et de dénonciation.

Dans l'ouvrage de Dewerpe comme dans *Le dimanche de Bouvines* encore, une grande attention est portée aux empreintes laissées par l'événement. Fort de l'idée selon laquelle « le souvenir [est l'objet d'une] déformation progressive par le jeu, rarement innocent, de la mémoire et de l'oubli » (Duby 2005 : 10), A. Dewerpe présente dans le chapitre XI (« Traces ») les empreintes mémorielles laissées par le massacre. Il s'agit ici de montrer comment des éléments du passé sont réactivés pour être utilisés dans des contextes qui sont plus ou moins proches de la manifestation. De fait, plus qu'une étude des « traces » (dont la connotation objectiviste du terme laisse penser que ce sont des morceaux de passé qui seraient exhumés par l'historien, et dont le sens fut fixé une fois pour toutes), A. Dewerpe s'attache bien plutôt à décrire la retraduction permanente de certains aspects de Charonne. L'étude des moments et des

modalités de l'anamnèse de Charonne révèle alors beaucoup du fonctionnement et des préoccupations de la société dans laquelle elles sont produites, et le prisme de la manifestation du 8 février 1962 offre un accès privilégié à l'étude des luttes pour l'imposition de sens qui s'exercent ponctuellement. Ainsi, A. Dewerpe montre que les célébrations sont prises dans des jeux de pouvoirs : la querelle entre la CGT et la CFDT¹⁰ se laisse apercevoir dans les appels à rassemblements, et les usages de la symbolique de Charonne varient sensiblement avec le contexte politique – de la dénonciation de la mort de Pierre Overney en 1972 à la critique de la politique israélienne en 2005 « via l'homophonie entre le lieu de la manifestation et Ariel Sharon, alors Premier ministre d'Israël ». L'ouvrage invite donc à une réflexion sur la mémoire, sa construction à chaud et ses supports objectifs dans le temps. L'énumération des lieux de mémoire consacrés aux morts de Charonne montre, à travers l'inscription dans l'espace urbain des noms des victimes (ou, au contraire, de leur refus), les stratégies mémorielles qui ont eu cours autour de la manifestation. Il est exagéré, pour Dewerpe, de dire que le PCF a de nouveau cherché à se positionner comme le « parti des martyrs » tant il est vrai que les rassemblements furent principalement unitaires. L'hommage rendu ne fut pourtant jamais dénué sinon d'intentions, du moins de conséquences politiques. En cela, on comprend un peu mieux pourquoi, comme le remarque Olivier Le Cour Grandmaison à propos du massacre du 17 octobre 1961, Charonne a longtemps résonné dans la mémoire de la gauche française, alors que les journées d'octobre « où des Algériens furent massacrés à Paris » étaient oubliées : la mémoire de Charonne fut entretenue, alors que dans le cas du 17 octobre, « la raison d'État, le cynisme de ses serviteurs, les lâchetés et les intérêts partisans sans oublier les “distractions” journalistiques ont formé une

coalition hétéroclite mais d'une extraordinaire puissance, qui a précipité, pour de nombreuses années, cet événement dans le néant » (Le Cour Grandmaison 2001).

L'historien, le juge, et la description de l'événement

Objet d'un litige juridique, enjeu d'appropriation politique et sujet à de multiples interprétations dès le lendemain de la manifestation, le récit de ce qui s'est passé à Charonne n'est toujours pas stabilisé, comme en témoignent différentes résurgences (procès Papon en 1997, funérailles du commissaire de brigade Bisserbes en 2003). Pour A. Dewerpe, il est toutefois possible de rendre compte de ce qui s'est passé ce jour-là, d'établir une fois pour toute la vérité du déroulement des événements. Ce faisant, il diffère de G. Duby et des critiques que celui-ci fit à l'histoire « positiviste ». Pour l'auteur de *Le dimanche de Bouvines*, en effet, l'historien ne saurait agir en juge d'instruction, dont le but est d'« établir d'abord ce qui s'était vraiment passé à cet endroit » en prenant « tous les documents [pour] y dépister le mensonge, en faire surgir la vérité, confronter les témoins, réduire leurs contradictions, et pour reconstituer les maillons manquants, trier toutes les hypothèses, choisir les mieux assurées » (Duby 2005 : 19-20). Dans son avant-propos à *Bouvines*, Duby estimait que l'établissement précis des faits était une tâche ardue, probablement impossible¹¹, et invitait plutôt à saisir de l'événement ce qu'il donne à voir au-delà. Sans récuser cette perspective, Dewerpe pense qu'il est toutefois possible d'écrire ce qui s'est réellement passé à Charonne. Et si deux versions contradictoires et incompatibles des faits ont rapidement vu le jour et structuré les oppositions entre les camps, le croisement des sources, la restitution des logiques propres à chacun des

acteurs impliqués, et le rejet empiriquement fondé de certaines affirmations (la provocation orchestrée par des agents de l'OAS infiltrés dans les rangs policiers par exemple) doivent permettre d'établir les faits.

Outre un intérêt pour les manières de lire l'événement, A. Dewerpe soutient (et montre, dans ce cas) qu'il est possible d'accéder à l'événement lui-même : si l'étude des sources disponibles sur Charonne livre des informations sur ceux qui produisent les sources des historiens, elle permet aussi de faire progresser la connaissance de la manifestation. En s'écartant de Duby, Dewerpe se rapproche alors des positions prises par Carlo Ginzburg lorsque celui-ci dénonçait le scepticisme radical dans lequel serait tombé l'historiographie dominante à partir des années 1970 – qui n'aurait plus d'intérêt que pour les perceptions, et aurait abandonné toute ambition d'établissement positif de faits ou de séries¹². L'historien doit donc, pour Dewerpe comme pour Ginzburg, et autant que cela se peut, établir des *preuves*. L'introduction à l'ouvrage qu'a consacré C. Ginzburg au procès Sofri expose clairement ce point :

« Pour moi, comme pour beaucoup, les notions de "preuve" et de "vérité" sont partie intégrante du métier d'historien. Cela n'implique évidemment pas que des phénomènes inexistantes ou des documents falsifiés soient peu signifiants sur le plan historique : Bloch et Lefebvre nous ont enseigné le contraire depuis bien longtemps. Mais l'analyse des représentations ne peut faire abstraction du principe de réalité » (Ginzburg 1997 : 23).

Certes, la manière dont a été vécue et évoquée la manifestation importe, et Dewerpe, on l'a vu, étudie les façons différentes dont elle a été perçue. De fait, pour l'auteur, le métier d'historien, comme d'ailleurs celui de n'importe quel chercheur en sciences sociales, est de réaliser ce travail d'objectivation des différentes lectures faites

de son objet afin non seulement de les décrire, mais aussi de les expliquer. Mais cela ne saurait dispenser, quand cela est possible, de tenter de restituer le déroulement des faits eux-mêmes. À la manière du juge, la condamnation en moins (puisque'elle repose sur des valeurs que les chercheurs ne sauraient reprendre à leur compte), l'historien ne peut négliger la présentation d'un récit véridique. La difficulté principale qui se pose alors à lui est de parvenir à établir ces faits à partir de sources lacunaires (et on pourrait ajouter, dans le cas de Charonne, contradictoires). C'est ce problème qu'évoque Paul Veyne dans un chapitre sur la causalité en histoire, dans lequel il se demande comment faire pour opérer, à partir de documents qui ne laissent apercevoir qu'une partie (parfois infime) de ce qui s'est déroulé, une présentation véridique des événements évoqués. La réponse peut paraître prosaïque : il faut « boucher les trous » (Veyne 2006 : 194). Mais cela doit se faire avec prudence et, au-delà des déclarations d'intention, « l'opération de remplissage » (*ibid.* : 195) ne peut se faire que sur la base d'une connaissance précise des manières de faire et de voir des personnes que l'on étudie, qui seule permet de réaliser des inférences maîtrisées. Empruntant au langage de la théorie des probabilités, P. Veyne qualifie cette synthèse que l'historien se doit de réaliser entre différentes sources de « rétro-diction », induction réalisée sur la base d'un savoir préliminaire dense qui permet de relier entre eux différents états ou événements. Sans s'en réclamer explicitement, A. Dewerpe reprend pleinement à son compte cette perspective :

« Face à deux discours contraires décrivant la manifestation du métro Charonne, nous pourrions proposer un récit historique qui fasse leur part à des vérités incompatibles mais également recevables. La "vérité" du 8 février serait ainsi multiple, clivée, et peut être qu'en fin de compte il n'y en

aurait pas – pas du moins au-delà des prises de paroles contradictoires [...] Ce n'est pas la voie que nous emprunterons [...] c'est soit l'un, soit l'autre» (pp. 390-391).

Le croisement de sources décrivant le déroulement de la manifestation comme l'analyse des intérêts propres aux différents acteurs permettent en effet, pour A. Dewerpe, de reconstituer la vérité sur Charonne, car il y en a une, et qu'elle est accessible. À l'appui de la version qu'il défend, l'auteur met en avant les divergences de comportements («le contraste entre l'incohérence et l'instabilité du récit gouvernemental et policier [...] et la puissance de conviction d'un récit manifestant à la fois convergent, cohérent et stable», p. 392) et les probabilités différentielles que, en la circonstance, les individus se soient comportés d'une façon ou de l'autre: «l'intérêt à mentir [...] faible chez les manifestants (pourquoi la CFTC, le PSU et l'UNAF¹³ se seraient-ils imposé le lourd coût d'une solidarité avec une émeute communiste?) est en revanche fort du côté du pouvoir et de sa police» (*ibid.*).

Le résultat est un tableau saisissant d'une manifestation, de sa répression, et de la controverse qui en découle. L'attention portée à la manière dont les pouvoirs publics ont, d'une façon ou d'une autre, participé au massacre (depuis la décision d'interdiction jusqu'à la protection des policiers impliqués dans le meurtre des neuf manifestants) amène A. Dewerpe à qualifier de «massacre d'État» ce qui a eu lieu le 8 février 1962 entre 19 h 30 et 20 h à la station Charonne. On peut alors se demander si l'appellation, lourde de sens (l'énonciation peut rapidement se faire disqualification et imputation de faute) et homogénéisante, est alors la mieux à même de désigner ce qui s'est passé. Après tout, une répression dure menée par la police, non interdite par les plus hauts dignitaires du

régime et visiblement encouragée par les commissaires sur place qui, loin d'avoir été débordés, semblent bien avoir laissé faire, est-elle un massacre d'État? Peut-on dire qu'un recours autorisé à la violence (car en la circonstance, «interdire, c'est pour le pouvoir, s'autoriser à la brutalité», p. 243), qu'un meurtre perpétré par des membres des pouvoirs publics, couvert de manière embarrassée par les plus hautes instances du pouvoir politique, et maladroitement légitimé par une institution judiciaire (qui montre alors sa faible autonomie) est un «massacre d'État», ou ne faut-il pas réserver l'usage du terme pour les situations où la décision a été clairement prise avant les événements? Pour A. Dewerpe, il faut clairement retenir la première solution. Le «massacre d'État» tel qu'il le définit n'est évidemment pas la *strage di stato* des années de plomb en Italie. Ce qui se déroule à Charonne ne saurait être assimilé à ces attentats réalisés à l'instigation de responsables politiques et qui, prémédités, vont pendant plus de dix années toucher la péninsule (Sommier 1998). Ces derniers sont autant «d'assassinats d'État», dont la logique ne coïncide alors que partiellement avec le drame du boulevard de Charonne, que Dewerpe qualifie par différence de «meurtre d'État». La distinction est importante, car elle introduit cette idée selon laquelle ce qui se joue le 8 février au soir doit moins à un ordre donné qu'à une concordance de faits qui vont rendre possible la mort de plusieurs manifestants. Et plutôt que de chercher des coupables comme le ferait le juge, l'historien interroge plutôt les conditions de possibilités du massacre. Cette substitution de la recherche des responsables à celle des raisons n'est pas sans conséquences, et outre qu'elle évite de chercher à instruire de nouveau un procès (le précédent, bâclé et biaisé, avait conclu à l'exonération de tous les accusés), elle porte à rechercher les raisons plus structurelles de cet événement¹³.

L'anthropologie historique dont se réclame A. Dewerpe depuis plusieurs années s'éclaire avec *Charonne, 8 février 1962*. L'événement y est, comme chez G. Duby, étudié pour accéder à des structures sous-jacentes, pour voir ce qui ne se laisse pas capturer habituellement. Mais il y est aussi considéré en lui-même, et vient démentir les craintes de l'auteur du *Dimanche de Bouvines* qui, identifiant les tendances à l'anachronisme de l'histoire positiviste avec la volonté affichée par ses tenants de restituer le fait exact dans sa chaîne causale, les pensait nécessairement liés l'un à l'autre. Et sans rien concéder à *l'établissement des faits*, l'auteur donne aussi à voir les différentes *versions des faits* du massacre, et tente d'en rendre compte en les rapportant aux propriétés de leurs auteurs. L'événement peut être étudié dans sa double dimension, et c'est ce que fait A. Dewerpe qui étudie le sens qu'il prend pour les différents acteurs qui participent de sa réalisation, puis de sa reconstruction.

On ne trouve pourtant, chez A. Dewerpe, aucune définition ou codification de ce qu'est cette anthropologie historique dont il se réclame: pas plus dans cet ouvrage que dans le précédent, sous-titré *Une anthropologie historique du secret d'État contemporain* (Dewerpe

1994) n'est précisé un programme d'étude ni une caractérisation de ce terme. Il semble bien qu'il s'agisse, en fait, d'un ensemble d'outils permettant de prendre pour objet des phénomènes délaissés ou considérés jusqu'à peu comme intellectuellement illégitimes (le secret dans un cas, les conditions de possibilité d'un massacre et d'un mensonge d'État dans l'autre) et d'un appel en faveur d'une discussion approfondie entre les diverses branches des sciences sociales, de l'anthropologie à la science politique en passant par l'histoire. Bref, d'un véritable plaidoyer interdisciplinaire.

Le livre d'Alain Dewerpe fait déjà date. Il apporte de nombreuses informations sur la période de la fin de la guerre d'Algérie en métropole, et il renseigne bien au-delà de tout ce qui avait pu être jusqu'alors écrit sur Charonne. On peut même penser que les luttes symboliques qui continuent d'entourer la mémoire de Charonne seront elles aussi marquées profondément par la publication de cette somme d'informations. En cela, et même si ce n'est sûrement pas sa fonction première pour l'auteur, il s'inscrit dans la même veine que les nombreux ouvrages qui tentent d'établir l'histoire des pratiques colonialistes, en métropole comme dans les pays colonisés.

Notes

1. Organisation armée secrète.
2. Un manifestant succombe à ses blessures dans les semaines qui suivent.
3. Parti socialiste unifié.
4. Parti communiste, Confédération générale du travail.
5. Si Alain Dewerpe montre, de manière convaincante, que la stratégie adoptée par le PCF (Parti communiste français) lors de la vague d'attentats de l'OAS fut de gagner la bataille sur le terrain de l'opinion et que le parti a refusé de répondre au terrorisme par la violence, les confrontations entre policiers et communistes ont une histoire qui informe les pratiques du début des années 1960, et

dont Michel Pigenet livre un tableau détaillé sur un cas précis (1992).

6. Voir sur cette question la somme réalisée par Danielle Tartakowsky (1997). Je remercie Emmanuel Blanchard pour avoir attiré mon attention sur ce fait.

7. Front de libération nationale.

8. Aspect déjà souligné par Georges Duby: «Du fait même qu'il est exceptionnel, l'événement tire avec lui et fait émerger, dans le flot de paroles qu'il libère, des traces qui sans ce coup de filet, seraient demeurées dans les ténèbres, inaperçues, les traces du plus banal, de ce dont on parle rarement dans le quotidien de la vie et dont on n'écrit jamais» (2005: 9).

9. Causée par « un désaccord sur la grandeur des personnes, et donc sur le caractère plus ou moins juste de leur distribution dans la situation » (Boltanski et Thévenot 1991 : 168), l'épreuve constitue un moment d'argumentation où les principes d'évaluation et les faits sont mis en concurrence.
10. Confédération française démocratique du travail.
11. « Puisque, nous le savons bien, tous ceux qui assistent à la bataille, fussent-ils de la plus haute éminence, sont des Fabrice : ils ne voient que bousculade confuse ; nul n'a jamais perçu, nul ne percevra jamais dans sa vérité totale, ce tourbillon de mille actes enchevêtrés » (Duby 2005 : 20).
12. Suite au développement important de théories

selon lesquelles le récit du réel manque inéluctablement quelque chose de ce dernier, et que la prétention à une description adéquate est dogmatique « parce qu'[elle] entend faire la loi au nom du réel » (Certeau 2002 : 11).

13. Union nationale des associations familiales.
14. L'absence d'informations précises sur les commanditaires et les exécutants (due pour les premiers à l'absence de sources, et non recherchée par A. Dewerpe pour les seconds, commissaires et hommes du rang dont la presse avait déjà donné les noms) fait qu'on ne sait pas moins, mais qu'on sait autre chose sur Charonne, et que cette connaissance a probablement plus d'intérêt pour la communauté scientifique.

Ouvrages cités

BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT. 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard (NRF Essais).

CERTEAU (DE), Michel. 2002 [1975]. *L'écriture de l'histoire*. Paris, Gallimard (Folio histoire).

DEWERPE, Alain. 1994. *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*. Paris, Gallimard (NRF-Bibliothèque des histoires).

DUBY, Georges. 2005 [1973]. *Le dimanche de Bouvines. 27 juillet 1214*. Paris, Gallimard, (Folio histoire).

EINAUDI, Jean-Luc. 2001. « Ce qui s'est vraiment passé », in O. Le Cour Grandmaison (éd.) : 51-58.

FAVRE, Pierre (éd.). 1990. *La manifestation*. Paris, FNSP.

GAÏTI, Brigitte. 1998. *De Gaulle prophète de la Cinquième République, 1946-1962*. Paris, Presses de Sciences-po.

— 1999. « Les incertitudes des origines. Mai 1958 et la V^e République », in *Politix*, n° 47 : 27-52.

GINZBURG, Carlo. 1997 [1991]. *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*. Lagrasse, Verdier (*Il giudice e lo storico. Considerazioni in margine al processo Sofri*). Turin, G. Einaudi).

LE BON, Gustave. 2002 [1895]. *La psychologie des foules*. Paris, Puf (Quadrige) (1^{re} éd. Paris, F. Alcan).

LE COUR GRANDMAISON, Olivier. 2001. « Introduction » in O. Le Cour Grandmaison (éd.), *Le 17 octobre 1961. Un crime d'État à Paris*. Paris, La Dispute : 7-17.

PIGENET, Michel. 1992. *Au cœur de l'activisme communiste des années de guerre froide : la manifestation « Ridgway »*. Paris, L'Harmattan (Chemins de la connaissance).

SOMMIER, Isabelle. 1998. *La violence politique et son deuil. L'après-68 en France et en Italie*. Rennes, Pur (Res Publica).

TARTAKOWSKY, Danielle. 1990. « Les manifestations de rue », in Jean-Pierre Rioux (éd.), *La guerre d'Algérie et les Français*. Paris, Fayard.
— 1997. *La manifestation de rue en France : 1918-1968*. Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire de la France au XIX^e et XIX^e siècle).

VEYNE, Paul. 2006 [1971]. *Comment on écrit l'histoire*. Paris, Seuil (Points-Histoire).

VIDAL-NAQUET, Pierre. 1972. *La torture dans la République. Essai d'histoire et de politique contemporaines*. Paris, Minuit.